

En 2015, 12,4 millions de patients ont été hospitalisés une ou plusieurs fois. Pour près des trois quarts d'entre eux, l'hospitalisation a été un épisode unique au cours de l'année. Cet épisode unique peut correspondre à un seul séjour ou à deux prises en charge successives, par exemple en court séjour puis en moyen séjour pour de la rééducation. Les patients hospitalisés plusieurs fois dans l'année ont des pathologies particulières, notamment des affections du sang ou des tumeurs.

12,4 millions de patients hospitalisés en France en 2015

En 2015, 12 404 000 patients ont été hospitalisés en France dans l'un des 2 860¹ établissements de santé, publics comme privés, de France métropolitaine et des DOM (y compris Mayotte), y compris le service de santé des armées (SSA). 793 000 y sont nés, 348 000 y sont décédés. Ce décompte a été réalisé à partir des données d'activité détaillées par séjour, transmises par les établissements dans le cadre du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) pour l'ensemble des prises en charge de court et de moyen séjour.

Un épisode unique d'hospitalisation au cours de l'année pour les trois quarts des patients

Plus des deux tiers des patients (67 %) n'ont été hospitalisés qu'une seule fois au cours de l'année et pour un seul séjour. Pour 4 % des patients, l'hospitalisation a constitué un épisode de soins unique au cours de l'année, mais celui-ci a comporté plusieurs séjours consécutifs. Cet épisode de soins correspond à une prise en charge successive et ininterrompue dans plusieurs établissements ou à différentes modalités de prises en charge, par exemple en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO), puis en soins de suite et de réadaptation (SSR), ou en hospitalisation à domicile (HAD), etc. En revanche, pour un peu plus du quart des patients (3 563 000), une

nouvelle hospitalisation, voire davantage, a eu lieu à distance du premier séjour ou épisode (tableau 1). Les délais entre les épisodes d'hospitalisation se répartissent de la façon suivante : pour 39 % des patients, ils s'établissent entre deux et sept jours, pour 30 % entre huit et trente jours, pour 18 % entre un et trois mois, pour 9 % entre trois et six mois et pour 4 % à plus de six mois.

Les trois grands types de parcours hospitaliers au cours de l'année présentent des caractéristiques différentes. Les séjours uniques relèvent principalement du MCO ou de la psychiatrie. Pour la moitié des patients ayant connu un épisode de soins hospitaliers unique avec plusieurs séjours (soit 225 000 patients), l'épisode a débuté par un séjour en MCO et a été suivi immédiatement par une prise en charge en SSR. Pour 29 %, le profil correspond à deux séjours en MCO dans deux établissements différents. Enfin, pour les parcours de patients constitués de plusieurs hospitalisations non contiguës au cours de l'année, les réadmissions se font principalement en MCO. Ce type de parcours exclusivement dans un champ sanitaire est aussi le plus fréquent pour les patients avec des hospitalisations multiples en psychiatrie.

L'hospitalisation concerne tous les âges de la vie

Les patients ont en moyenne 48 ans (médiane à 51 ans). Leur répartition par groupes d'âge est la suivante : 17 % ont moins de 18 ans, 26 % entre

1. Il s'agit du nombre d'établissements ayant transmis les données correspondant à leur activité. Quelques établissements de psychiatrie ainsi que certains anciens hôpitaux locaux ne les ont pas transmises. Pour cette raison, ce nombre est inférieur au nombre total d'établissements indiqué dans la fiche 1, « Les grandes catégories d'établissements de santé » (3 089).

18 et 44 ans, 39 % entre 45 et 74 ans et 18 % sont âgés de 75 ans ou plus. La proportion de femmes est de 55,3 %. Elle est plus élevée pour la maternité bien sûr, mais aussi pour des pathologies liées à la longévité, comme la cataracte ou les fractures du col du fémur.

La prise en charge est faite exclusivement en MCO pour 88,6 % des patients, exclusivement en SSR

pour 1,1 %, exclusivement en HAD pour 0,1 % et exclusivement en psychiatrie pour 1,9 %. Un million de patients (8,3 %) ont eu une prise en charge en hospitalisation dans différents champs sanitaires en 2015. Les patients ayant connu plusieurs hospitalisations ou un épisode de soins hospitaliers sont en moyenne plus âgés (58 ans contre 43 ans pour ceux qui ont eu une hospitalisation unique).

Tableau 1 Caractéristiques des patients en fonction des parcours de soins hospitaliers au cours de l'année 2015

	Ensemble des patients	Patients (en %)	Séjour hospitalier unique	Patients (en %)	Épisode de soins hospitaliers unique	Patients (en %)	Plusieurs hospitalisations au cours de l'année	Patients (en %)
Nombre de patients	12 403 687	100,0	8 337 197	100,0	503 630	100,0	3 562 860	100,0
Âge moyen, écart-type	47,6 ± 26,6		42,8 ± 26,4		65,0 ± 24,7		56,4 ± 23,9	
Hommes/Femmes (en %)	44,7 / 55,3		44,3 / 55,7		40,1 / 59,9		46,5 / 53,5	
Nombre de naissances	793 125	6,4	685 739	8,2	12 399	2,5	94 987	2,6
Nombre de décès	347 572	2,8	117 070	1,4	47 644	9,5	182 858	5,1
Nombre de séjours dans l'année 2015, médiane, p75, p90 ¹	1 / 2 / 3		1 / 1 / 1		2 / 2 / 3		3 / 4 / 9	
Une seule admission en MCO	8 508 881	68,6	8 060 902	96,7	283 294	56,3	164 685	4,6
Admission exclusivement en MCO ²	10 989 509	88,6	8 060 902	96,7	148 335	29,5	2 780 272	78,0
Plusieurs admissions en MCO	3 498 349	28,2	-	-	209 509	41,6	3 288 840	92,3
Une seule admission en SSR	718 649	5,8	107 945	1,3	260 223	51,7	350 481	9,8
Admission exclusivement en SSR	141 343	1,1	107 945	1,3	1 324	0,3	32 074	0,9
Plusieurs admissions en SSR	209 513	1,7	-	-	29 434	5,8	180 079	5,1
Une seule admission en HAD	80 316	0,6	8 777	0,1	25 422	5,0	46 117	1,3
Admission exclusivement en HAD	9 623	0,1	8 777	0,1	118	0,0	728	0,0
Plusieurs admissions en HAD	25 142	0,2	-	-	4 119	0,8	21 023	0,6
Une seule admission en psychiatrie	265 149	2,1	159 844	1,9	28 263	5,6	77 042	2,2
Admission exclusivement en psychiatrie	240 502	1,9	159 844	1,9	8 123	1,6	72 535	2,0
Plusieurs admissions en psychiatrie	155 714	1,3	-	-	12 909	2,6	142 805	4,0

MCO : médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; HAD : hospitalisation à domicile. 1. p75 et p90 signifient 75^e et 90^e percentiles. Parmi les patients ayant connu plusieurs hospitalisations dans l'année, 75 % ont eu quatre séjours ou moins et 90 % ont eu neuf séjours ou moins dans l'année.

2. Admission exclusivement en MCO : correspond aux patients qui ont connu une ou plusieurs hospitalisations en MCO, mais pas dans un autre champ. Un décompte analogue est fait pour les SSR, l'HAD et la psychiatrie.

Note > Les colonnes « Patients (en %) » donnent la proportion de patients ayant connu un séjour à l'hôpital dans l'année, et pour chaque groupe de parcours de soins hospitaliers.

Lecture > Pour les épisodes de soins hospitaliers, un même patient peut avoir eu, par exemple, un séjour en MCO puis en SSR. En conséquence, la somme des décomptes de patients est supérieure au nombre de patients. Il en est de même pour les patients ayant eu plusieurs hospitalisations au cours de l'année.

Champ > France métropolitaine et DROM (y compris Mayotte), y compris le SSA.

Sources > ATIH, PMSI-MCO, SSR, HAD, RIM-P 2015, traitements DREES.

Tableau 2 Groupes médicaux de prises en charge et caractéristiques des parcours de soins hospitaliers

	Nombre de séjours	Hospitalisation unique			Épisode hospitalier unique			Plusieurs hospitalisations		
		Nombre de patients	%	Âge ¹	Nombre de patients	%	Âge ¹	Nombre de patients	%	Âge ¹
Affections du système nerveux	1 380 758	412 884	43,6	52,0	75 654	8,0	71,2	457 993	48,4	58,2
Affections de l'œil	1 010 855	334 222	46,2	65,9	2 986	0,4	65,2	386 642	53,4	71,8
Affections des oreilles, du nez, de la gorge, de la bouche	913 222	669 057	78,0	24,9	7 461	0,9	44,1	181 531	21,2	42,0
Affections de l'appareil respiratoire	990 655	266 058	37,8	51,9	48 412	6,9	71,1	389 647	55,3	61,1
Affections de l'appareil circulatoire	1 863 726	513 604	40,3	63,2	71 284	5,6	74,1	689 711	54,1	68,5
Affections du tube digestif, du foie, du pancréas	3 234 194	1 652 911	63,5	52,2	46 694	1,8	64,7	903 533	34,7	58,9
Affections et traumatismes de l'appareil musculo-squelettique et du tissu conjonctif	2 435 748	1 003 531	55,8	49,8	178 454	9,9	73,4	615 336	34,2	59,3
Affections de la peau, des tissus sous-cutanés et des seins	799 640	400 697	57,6	45,3	19 464	2,8	68,9	275 098	39,6	58,6
Affections endocriniennes, métaboliques et nutritionnelles	571 092	203 743	44,1	47,8	17 989	3,9	65,6	240 222	52,0	50,5
Affections génito-urinaires	1 559 410	670 444	55,9	43,8	26 169	2,2	66,4	502 155	41,9	57,9
Grossesses pathologiques, accouchements et affections du post-partum	1 244 140	790 123	76,8	29,8	24 022	2,3	30,3	214 074	20,8	29,8
Nouveau-nés, prématurés et affections de la période périnatale	830 626	696 921	87,4	0,0	12 056	1,5	0,0	88 509	11,1	0,0
Affections du sang, tumeurs de siège diffus	540 936	61 144	21,1	55,1	9 060	3,1	70,8	220 103	75,8	59,3
Maladies infectieuses et parasitaires	150 670	42 758	33,9	35,7	7 914	6,3	62,2	75 367	59,8	51,6
Maladies et troubles mentaux	1 131 478	226 361	37,3	46,1	60 396	9,9	53,7	320 468	52,8	47,3
Traumatismes, allergies et empoisonnements	429 205	127 860	42,3	38,4	26 481	8,8	47,5	147 913	48,9	47,1
Autres affections ou prises en charge	1 046 910	236 567	30,8	50,0	56 206	7,3	72,7	476 213	61,9	58,7
Traitements itératifs (dialyse, chimiothérapie, radiothérapie)	945 649	17 928	3,4	54,2	5 587	1,1	64,2	507 543	95,6	63,6
Groupage en erreur, code diagnostic principal absent, clé de chaînage en erreur	66 826	10 655	29,6	37,8	4 633	12,9	52,6	20 749	57,6	44,7

1. Âge moyen des patients.

Note > Les colonnes « % » donnent la proportion d'hospitalisations uniques, d'épisodes hospitaliers uniques et d'hospitalisations multiples, pour chaque groupe médical.

Lecture > Pour les patients ayant plusieurs hospitalisations, le groupe médical de prise en charge peut être différent d'une hospitalisation à la suivante. En conséquence, la somme des décomptes de patients est supérieure au nombre de patients.

Champ > France métropolitaine et DROM (y compris Mayotte), y compris le SSA.

Sources > ATIH, PMSI-MCO, SSR, HAD, RIM-P 2015, traitements DREES.

Des parcours de soins selon les groupes de prise en charge

En 2015, 29,7 millions de séjours et épisodes d'hospitalisation ont été réalisés. Ils ont été répartis dans dix-huit groupes médicaux de prises en charge (tableau 2). Excepté les traitements itératifs, les affections du sang ou les tumeurs de siège diffus (tumeurs avec métastases) sont le groupe de pathologies ayant la plus forte proportion de patients avec plusieurs hospitalisations dans l'année (les trois quarts).

À l'opposé, le groupe des nouveau-nés, prématurés et affections de la période prénatale est majoritairement associé à la modalité « hospitalisation unique » (87,4 %). Parmi les patients ayant connu plusieurs hospitalisations non contiguës, 39 % ont eu des prises en charge relevant du même groupe médical, 43 % des prises en charge relatives à deux groupes distincts, et 18 % des prises en charge relevant de trois groupes ou plus. ■

Champ

France métropolitaine et DROM (y compris Mayotte), y compris le service de santé des armées (SSA). Activité d'hospitalisation complète ou partielle des établissements de santé, publics comme privés. L'ensemble des séjours réalisés par les établissements pour leur activité d'hospitalisation en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) - incluant l'ensemble des nouveau-nés -, en soins de suite et de réadaptation (SSR), en hospitalisation à domicile (HAD) et en psychiatrie a été pris en compte. Quelques établissements de psychiatrie ainsi que certains anciens hôpitaux locaux n'ont pas transmis les données PMSI correspondant à leur activité.

Méthodologie

Les établissements transmettent une description anonyme détaillée par séjour de leur activité. Chaque séjour est accompagné d'un numéro alphanumérique non significatif, obtenu par hachage irréversible du numéro d'assuré social, de la date de naissance et du code sexe correspondant au patient pris en charge. Ce numéro permet le dénombrement des patients distincts hospitalisés sur la période considérée. Une seconde information permet, pour un même patient, de reconstituer le positionnement relatif de chaque séjour. Il s'agit du délai en jours entre la date de début de séjour et une date calculée. Cette seconde information, couplée à la durée de séjour, permet de calculer par différence le délai, en jours révolus, entre la fin d'un séjour et le suivant pour un même patient.

Définitions

- **Patients distincts** : ils sont dénombrés à l'aide des numéros alphanumériques pour lesquels les tests de conformité des

informations source n'indiquent pas d'erreur (voir *supra*, Méthodologie).

- **Séjours hospitaliers** : ils débutent le jour de l'admission dans un établissement et se terminent le jour où le patient en sort.
- **Épisodes de soins hospitaliers** : lorsque deux séjours sont contigus, c'est-à-dire lorsque le délai entre le premier séjour et le séjour suivant est nul, cet ensemble est décrit comme un épisode de soins hospitaliers. Dans les autres cas, on parle d'hospitalisations distinctes dans l'année. Pour le SSR, l'HAD et la psychiatrie, seuls les séjours ayant effectivement débuté en 2015 ont été pris en compte.
- **Groupes médicaux de prise en charge** : ils ont ici été constitués à partir du résultat de l'algorithme de groupage médico-économique appliqué automatiquement à la description médicale faite de chaque séjour (MCO) ou de chaque semaine (SSR), du code de mode de prise en charge principal (HAD) et du diagnostic principal (psychiatrie). L'algorithme de groupage est maintenu par l'ATIH.

Pour en savoir plus

- Consulter le site de l'ATIH, rubrique « Accès aux données / Bases de données / Documentation technique / Aide à l'utilisation des informations de chaînage ».

Source

Le programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI), mis en place par la DGOS et l'ATIH, fournit une description médico-économique de l'activité des établissements de santé pour chaque séjour réalisé. Les données comprennent, pour chaque séjour, une description normalisée de la prise en charge médicale (voir l'annexe 2, « Les grandes sources de données sur les établissements de santé »).